



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Réaménagement et extension des parkings du môle à Honfleur

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de Honfleur

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire Michel Lamarre

RCS / SIRET

| 2 | 1 | 1 | | 4 | 0 | 3 | | 3 | 3 | 2 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
19. Rejet en mer : Rejet en mer dont le débit est supérieur ou égal à 30 m ³ /h	L'excédant d'eau pluvial après traitement sera rejeté dans les bassins portuaires. Le débit est estimé à 24,63 m ³ /h (13,54 m ³ /h bassin de l'est et 11,09 m ³ /h bassin Carnot).
41. Aires de stationnement ouvertes au public : a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Le projet consiste en la réhabilitation et l'extension des parkings du môle en créant environ 1200 places de stationnement (véhicules légers, camping-cars et bus).

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la réhabilitation et l'extension des parkings du môle en créant environ 1200 places de stationnement (véhicules légers, camping-cars et bus). Aucune démolition n'est nécessaire (aucun bâtiment n'est présent sur le site).

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs du projet visent à accroître et à améliorer les conditions d'accueil et de stationnement des visiteurs et touristes de la ville de Honfleur (centre ville et village des marques).

D'après la configuration viaire de Honfleur, les terrains les plus appropriés pour répondre à ce besoin sont les espaces situés sur le môle au nord de l'avant-port et en bordure du bassin de chasses.

Le projet consiste à réhabiliter et étendre qualitativement les secteurs du bassin de l'est en offrant à la population des espaces récréatifs et de détente en lien avec le bassin de chasses. Il s'agira également d'optimiser la gestion de l'eau pluviale avec un principe de rétention/perméabilisation de l'eau sur les espaces terrestres avec des rejets limités en volume dans les bassins portuaires après traitement.

La proximité d'une zone Natura 2000 (bassin de chasses) et la qualité paysagère générale du site implique leur prise en considération.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

En phase travaux :

- sur la zone existante, aménagée en parking pour véhicules légers (VL) : les travaux consistent à réhabiliter l'existant et créer de nouveaux espaces de stationnement, de reprendre et créer de nouvelles voiries, creuser des noues (rétention d'eau) et/ou d'espaces enherbés (infiltration d'eau) ;

- sur les secteurs actuellement non aménagés : les travaux consistent à créer de nouvelles places de stationnement pour VL et camping-cars, créer de nouvelles voiries, creuser des noues (rétention d'eau) et/ou d'espaces enherbés (infiltration d'eau).

Le principe est de réduire les rejets d'eau pluviale dans les bassins portuaires attenants en optant pour des matériaux adaptés.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet comprendra à terme 4 zones de stationnement (3 zones pour les VL et 1 zone pour les camping-cars) afin de bénéficier de places de stationnement optimisées répondant aux normes environnementales en vigueur, en lien avec le centre-ville.

Les rejets d'eau pluviale seront limités au maximum dans les bassins portuaires attenants.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Autorisation au titre de l'article R214-1 du code de l'environnement - rubrique 4.1.2.0 "Travaux d'aménagement portuaires et autres ouvrages réalisés en contact avec le milieu marin et ayant une incidence directe sur ce milieu, un montant supérieur ou égal à 1 900 000 euros".

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Revêtements (m²) : Enrobé/béton/dalles béton engazonnées/stabilisé (chemins)/stabilisé (voiries)/terre pierre	6574/4176/3148/1692/12296/12609
Paysage : Arbres/cépées (U)	172/195
Plantations/prairies (m²)	16759/8085

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Parkings du môle à Honfleur

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 9° 25' 15 " 463 Lat. 0 0° 14' 17 " 484

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Honfleur

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- ZNIEFF de type 1 n°250020106, "Bassin des chasses"
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe sur le territoire de la commune de Honfleur (14600).
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans les abords de plusieurs monuments historiques (ex : Anciens greniers à sel, Manoir de Roncheville, Eglise Saint Léonard, Eglise Sainte Catherine, Lieutenance...).

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les inventaires faunistiques et floristiques réalisés sur la zone du projet ont mis en évidence une zone humide.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPRT à Honfleur a été abrogé par arrêté préfectoral du 28 avril 2014.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude de la pollution des sols est en cours à partir de prélèvements réalisés sur le site du projet.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le site inscrit "la Côte de Grâce" (3337002).
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé : - en bordure de la ZSC "Estuaire de la Seine " (FR2300121) - à 1,1 km de la ZPS " Estuaire et marais de la Basse Seine" (FR2310044)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe à environ : - 800 m du site classé : Cote de Grâce et chemin du mont Joli à Equemeauville (2436001) - 1,5 km du site classé : Domaine du Bois normand (2436002)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'objectif est de réemployer un maximum de matériaux existant. Cependant, les matériaux excédentaires (terres/remblais...) pourront être retraités dans une filière adaptée (centre de stockage).
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Afin d'accroître la portance des sols, certaines zones du projet nécessiteront l'apport de matériaux extérieurs (carrière) pour réduire les tassements de sols en phase d'exploitation.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune espèce protégée n'a été identifiée dans les inventaires floristiques et faunistiques réalisées dans le cadre du projet dont la majeure partie de la zone est anthropisée et fortement fréquentée (stationnement, route). Pour le secteur actuellement en végétation, les impacts seront limités au vu de la diversité mesurée. La zone humide identifiée sera conservée en l'état. De nombreux espaces enherbés et la plantation d'arbres, arbustes et fleurs sont prévus dans l'aménagement du projet.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, le projet est susceptible de déranger certaines espèces d'oiseaux en raison du bruit émis par les engins de chantier bien que le site soit déjà bruyant en raison des fortes fréquentations (voiture, circulation, piétons) toute au long de l'année.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le DICRIM de 2016 met en évidence sur la commune de Honfleur les risques technologiques suivants : accident nucléaire, transport de matières dangereuses, industriel (établissements industriels pour certains classés SEVESO situés en bordure de Seine). Le projet est concerné par ces risques (projet dans le périmètre du PPI du Havre et situé en bordure d'un axe routier permettant le transport de matières dangereuses).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le DICRIM de 2016 met en évidence sur la commune de Honfleur les risques naturels suivants : - inondation (débordement, ruissellement et submersion marine), - mouvement de terrain (érosion de falaise, glissement et éboulement de terrain et effondrement de cavités souterraines), - tempête. Le projet est davantage concerné par le risque de tempête.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Il a été mis en évidence la présence de sols pollués sur certaines zones investiguées. Les études sont actuellement en cours pour évaluer les niveaux de risque sanitaire.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est actuellement une zone de parkings générant des déplacements et trafics liés à la fréquentation des véhicules légers et camping-cars. Le projet vise à accroître et optimiser le nombre de places de stationnement et donc de générer des déplacements et trafics supplémentaires.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera source de bruit : - en phase travaux notamment par l'utilisation d'engins de chantier - en phase d'exploitation par la fréquentation des utilisateurs des parkings (voiture, circulation, piétons).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera source d'émissions lumineuses : - en phase d'exploitation par la mise en place d'un éclairage public limité afin de garantir la sécurité des utilisateurs lors de leur déplacement sur les parkings.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendra la production : - en phase travaux de déchets y compris les terres polluées excédentaires. L'ensemble sera traité dans des filières adaptées. - en phase d'exploitation, aucun déchet non dangereux, inertes ou dangereux ne sera produit.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'avis de l'ABF est demandé. Pour permettre une bonne intégration paysagère du projet, les zones de stationnement sont dimensionnées par poche, ceinturées d'arbustes. Les zones en prairies sont maintenues voire accrues et la zone humide est préservée. Il s'agit de limiter la co visibilité du projet avec les nombreux sites patrimoniaux de Honfleur. Le site du projet est en zonage 2AU au PLUi.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Dans le cadre du projet :

- la zone humide identifiée par les inventaires faunistiques et floristiques sera préservée et non aménagée ;
- les revêtements de sol prévus (sauf voirie et certains espaces de stationnement en secteur proche du centre ville) seront perméables et des noues seront créées pour gérer les eaux pluviales sur le site et limiter les rejets après traitement dans les bassins portuaires de l'est et carnot ;
- la topographie actuelle du site tend à diriger l'excédant en eaux pluviales en direction du bassin de chasses. Le projet vise à modifier les pentes actuelles pour rediriger les rejets après traitement en direction des bassins portuaires ;
- les terres polluées feront l'objet de mesures de gestion adaptées au vu des risques sanitaires et seront stockées le cas échéant en centre dédié ;
- l'ensemble du site (hors voirie) sera végétalisé et disposera d'espaces de circulation piétonne et d'aménagements offrant des lieux dédiés à la détente afin de répondre aux besoins et demandes de la population et des visiteurs.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Honfleur

le, 12 février 2018

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

